



Parcours diplômant : maternelle, primaire et collège

*ATTENTION : pas d'options possibles en éveil musical

Désignation au forfait	Decazeville communauté*	Non communautaire
Éveil musical*	60 €	120 €
Cursus général	360 €	480 €
<i>Option facultative</i> FM individuel	50 €	70 €
Location d'instrument	90 € + 300 € (caution)	90 € + 300 € (caution)
Manuel de formation musicale	25 €	25 €

Le tarif *Decazeville communauté est accordé aux élèves domiciliés sur le territoire communautaire selon les critères définis par la collectivité :

- âgés de moins de 18 ans,
- âgés de 18 à 25 ans en situation de scolarité,
- âgés de 18 à 25 ans en situation de demandeur d'emploi.

Réinscription pour nos usagers

Les réductions « fidélité » sont majorées exceptionnellement de 5 % au titre des mesures compensatoires liées à la situation sanitaire.

- -10 % de réduction pour toute réinscription individuelle,
- -15 % de réduction pour deux réinscriptions dans la même famille,
- -20 % de réduction pour trois (et plus) réinscriptions dans la même famille.

Pour toute nouvelle inscription

- -5 % de réduction pour deux inscriptions dans la même famille,
- -10 % de réduction pour trois (et plus) inscriptions dans la même famille.



Parcours non diplômant : lycée, université et adulte

Nouveauté 2020-2021 pour les lycéens, étudiants universitaires et adultes qui peuvent désormais bénéficier d'une formule « tout compris » (**cours d'instrument en individuel, cours de formation musicale en collectif et classe d'orchestre**) à un tarif plus avantageux que s'ils devaient cumuler de prestations isolées à la carte. Il est possible d'ajouter des options selon l'envie de chacun.

Désignation à la carte	Decazeville communauté*	Non communautaire
Formation instrumentale <i>(cours individuel)</i>	330 €	420 €
Formation musicale <i>(cours collectif)</i>	50 €	70 €
FM individuel	100 €	140 €
Classe d'orchestre	20 €	20 €
Location d'instrument	90 € + 300 € (caution)	90 € + 300 € (caution)
Manuel de formation musicale	25 €	25 €

En cas de cumul de prestations choisir le « cursus général », qui propose un tarif plus avantageux.

Désignation au forfait	Decazeville communauté*	Non communautaire
Cursus général	360 €	480 €
<i>Option facultative</i> FM individuel	50 €	70 €
Location d'instrument	90 € + 300 € (caution)	90 € + 300 € (caution)
Manuel de formation musicale	25 €	25 €



Dispositif « musique solidaire »

Dans le cadre de l'année scolaire 2020-2021, l'école de musique met en place **sur fonds propres**, un dispositif de bourse « musique solidaire », sans distinction d'âge ou de domiciliation. **LIRE ATTENTIVEMENT NOS CONDITIONS PARTICULIÈRES.**

Désignation par élève	QF tranche 1 de 0 à 300	QF tranche 2 de 301 à 500	QF tranche 3 de 501 à 700	QF tranche 4 de 701 et plus
Remise accordée sur l'offre de cours choisie	-30%	-25%	-20%	
Location d'instrument	20 € <i>+ 150 € (caution)</i>	40 € <i>+ 150 € (caution)</i>	60 € <i>+ 150 € (caution)</i>	
Manuel de formation musicale	OFFERT !	5 €	10 €	

Conditions particulières

- Pour l'année scolaire 2020-2021, le dispositif propose jusqu'à **QUATRE bourses pour l'ensemble de l'école**,
- OBLIGATOIRE : fournir une **attestation de quotient familial** (document CAF), de la **situation du mois antérieur à la date d'inscription**,
- Offre limitée à une **seule demande par famille et par an**,
- Éligibilité **par ordre d'arrivée** des dossiers d'inscriptions dûment complétés,
- Priorité aux usagers effectuant une **première demande** de bourse,
- Les réductions s'appliquent **sans distinction d'âge et de domiciliation** sur l'ensemble de nos cursus,
- Toute demande hors quota, fera l'objet d'une **appréciation au cas par cas** par la direction de l'école de musique, dans la limite des moyens annuels alloués à ce dispositif,
- Une fois le dossier validé, l'**inscription est payable d'avance et en totalité** avec la possibilité de faire 3 chèques égaux (encaissement différé),
- La deuxième inscription (et plus) d'une même famille bénéficie des **réductions contractuelles**,
- De part la nature des moyens éphémères qui y sont alloués, le **maintien de ce dispositif d'aide sera réévalué tous les ans.**

Traitement du dossier

Toute demande doit passer par la direction de l'école de musique. Chaque **dossier complet** sera enregistré, numéroté et daté par ordre d'arrivée. Une réponse sera apportée dans les meilleurs délais, à la lecture des éléments portés à notre connaissance.

École de musique : **06.89.07.76.37**

Remise de l'attestation CAF en main propre ou par e-mail sur :

contact@lyredcazeilloise.fr